

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél. : +41 61 323 2323
Fax : +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts médias :

Leandro Conti
Suisse +41 61 323 2323
Catherine Duttweiler
Suisse +41 61 323 0142

media.relations@syngenta.com

Contacts analystes/investisseurs :

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
États-Unis + 1 202 737 6521

**Communiqué aux médias**

Bâle, Suisse, le 17 juillet 2017

Syngenta reçoit l'autorisation d'importer en Chine le caractère de maïs Agrisure Duracade®

- L'autorisation d'importation a été accordée pour l'alimentation humaine et animale
- Agrisure Duracade offre une protection prouvée de la chrysomèle des racines du maïs
- Permet l'accès aux derniers hybrides de Syngenta et aux nouvelles offres génétiques aux États-Unis

Syngenta a annoncé aujourd'hui avoir reçu une notification d'autorisation d'importation délivrée par le ministère chinois de l'Agriculture pour son caractère Agrisure Duracade®. L'autorisation couvre les grains de maïs et les co-produits de traitement, y compris les drêches sèches de distillerie, pour l'alimentation humaine et animale.

Erik Fyrwald, CEO, a déclaré : « L'obtention de cette autorisation réglementaire nous ouvre de nouvelles opportunités pour notre portefeuille de semences de maïs. Les producteurs peuvent s'attendre à plus de choix et à de nouveaux hybrides proposant une génétique de pointe, ainsi que les toutes dernières technologies de contrôle de la chrysomèle des racines du maïs. »

La chrysomèle des racines du maïs coûte plus d'un milliard de dollars par an aux producteurs américains, en raison des pertes de rendement et des coûts des mesures de contrôle. Agrisure Duracade, qui présente un mode d'action unique, contribue à contrôler la chrysomèle des racines du maïs pour aboutir à une culture de maïs plus saine au potentiel de rendement élevé.

Le caractère Agrisure Duracade a suivi le processus de consultation de la Food and Drug Administration, a été enregistré auprès de l'Environmental Protection Agency et est entièrement déréglementé par l'USDA depuis 2013.

À propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en

savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective, notamment les déclarations impliquant une série de risques et d'incertitudes exposés dans le dossier public de la société déposé auprès de la SEC, notamment à la section des « facteurs de risque » du formulaire 20-F de Syngenta déposé le 16 février 2017, ainsi que les documents d'appel d'offres déposés par ChemChina e CNAC Saturn (NL) B.V. (« L'Acquéreur ») et la déclaration de sollicitation/recommandation déposée par Syngenta. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient avoir pour effet que les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations diffèrent sensiblement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. ChemChina, l'Acquéreur et Syngenta se déchargent de toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.